Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 100 (1955)

Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne (Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT:

Suisse : Etranger :

1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.— 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro: Fr. 1.50

La supériorité aérienne

Chacun sait que l'emploi courant d'une expression ne signifie pas nécessairement que ceux qui en font l'usage se sont au préalable mis d'accord sur son sens réel, et parlent comme on dit la même langue. Les difficultés surgissent lorsqu'il s'agit de définir ce que cette expression renferme réellement. Nous faisons un large usage de mots « passe-partout » d'un emploi facile et confortable. Ceux-ci cachent le plus souvent une pauvreté de la pensée et engendrent de ces dialogues de sourds dont l'inefficacité n'est que trop manifeste.

La terminologie militaire n'est pas à l'abri de cette contamination et le « bilinguisme » dont nous sommes affectés par nature n'est guère fait pour faciliter les choses.

La supériorité aérienne est au nombre de ces expressions. Avec elle, on croit avoir tout dit. « Nous n'aurons jamais la supériorité aérienne ... Contre un ennemi disposant d'une large supériorité aérienne ... » sont de ces phrases d'usage courant qui pourraient laisser croire que dans le domaine de la guerre aérienne c'est ou noir ou blanc. Or nous verrons que cela ne sera jamais tout à fait blanc, mais jamais tout à fait noir non plus. Et quelle variété de tons et de motifs n'est-il pas possible de tirer du noir et du blanc ?